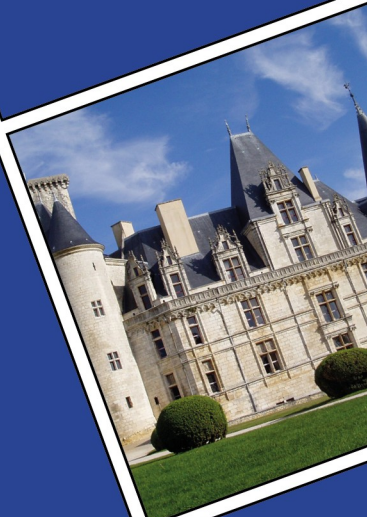


DOSSIER DE PRESSE



PREFECTURE
DE LA CHARENTE

**Bilan d'étape du grand
débat national en Charente**

*Jeudi 14 février 2019 à 10h30
Salle Jean Moulin*



SOMMAIRE

<u>Le grand débat national.....</u>	<u>3</u>
<u>Le bilan d'étape en Charente.....</u>	<u>5</u>

Contacts presse

Pierre GÉ

pierre.ge@charente.gouv.fr

☎ 05.45.97.62.37 – ✉ 06.49.00.12.76

Préfecture de la Charente

Service départemental de la communication interministérielle
7-9, rue de la préfecture – CS 92301 – 16023 Angoulême Cedex

www.charente.gouv.fr



Préfète de la Charente



@Prefet16

LE GRAND DÉBAT NATIONAL

A l'initiative du Président de la République, le Gouvernement a engagé un grand débat national, sur quatre thèmes qui couvrent les grands enjeux de la nation : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'État et des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté.



Le grand débat national se déroule depuis le 15 janvier 2019 pour une période de deux mois, soit jusqu'au 15 mars 2019.

Comment s'organise le grand débat national ?

Les citoyens peuvent prendre part au grand débat national :

- en organisant ou en participant à des réunions d'initiatives locales ;
- par le biais de contributions envoyées à la Mission du grand débat national, soit par voie électronique, soit par voie postale ;
- par le biais de cahiers citoyens, ouverts dans les mairies ;
- dans des stands de proximité, installés dans des lieux de passage du quotidien.

A partir du 1^{er} mars, des Conférences citoyennes régionales seront organisées, associant des Français tirés au sort dans chaque région à des représentants de diverses parties prenantes. Ils pourront participer à l'élaboration de pistes concrètes, donner leur avis sur ce qui ressort des premières semaines du grand débat national et nourriront ainsi la réflexion sur les suites à donner.

Qui coordonne le grand débat national ?

Pour piloter l'animation du grand débat national, le Premier ministre a désigné Sébastien Lecornu, ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires, et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé des collectivités territoriales, et Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire. Ces deux ministres sont assistés par une mission interministérielle, placée sous l'autorité du Premier Ministre.

En outre, pour garantir l'indépendance du grand débat, un collège de garants a été désigné. Les membres sont indépendants du Gouvernement et reconnus pour leur engagement au service de l'intérêt général. Deux ont été désignés par le Gouvernement et trois respectivement par le président du Sénat, le président de l'Assemblée nationale et le président du Conseil économique, social et environnemental.

Il s'agit de :

- M. Jean-Paul Bailly, ancien président de la RATP ;
- Mme Nadia Bellaoui, secrétaire générale de la Ligue de l'Enseignement ;
- M. Guy Canivet, ancien membre du Conseil constitutionnel ;
- Mme Isabelle Falque-Pierrotin, présidente de la CNIL ;
- M. Pascal Perrineau, politologue.

Les référents du grand débat national

Pour accompagner les différents acteurs dans la mise en œuvre du grand débat national, des référents ont été nommés, tant au niveau national que local :

- au niveau national, Pierre N'Gahane, préfet, a été désigné par le Gouvernement ;
- au niveau local, Lionel Lagarde, directeur de cabinet de la préfète, a été désigné par celle-ci.

Contacts utiles

Mission grand débat national

presse@granddebat.fr

01.42.75.51.00

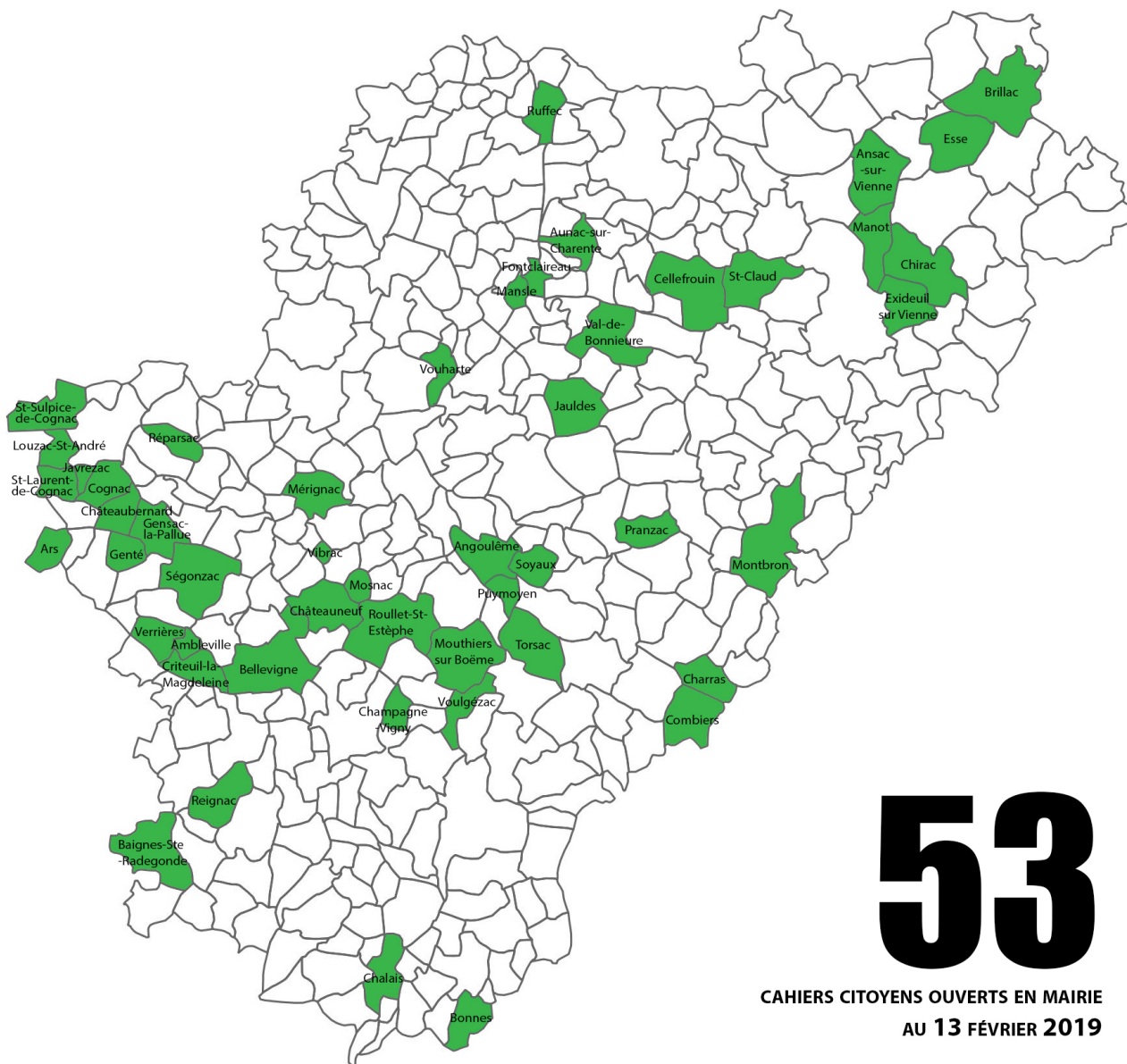
—

Préfecture de la Charente

pref-granddebat@charente.gouv.fr

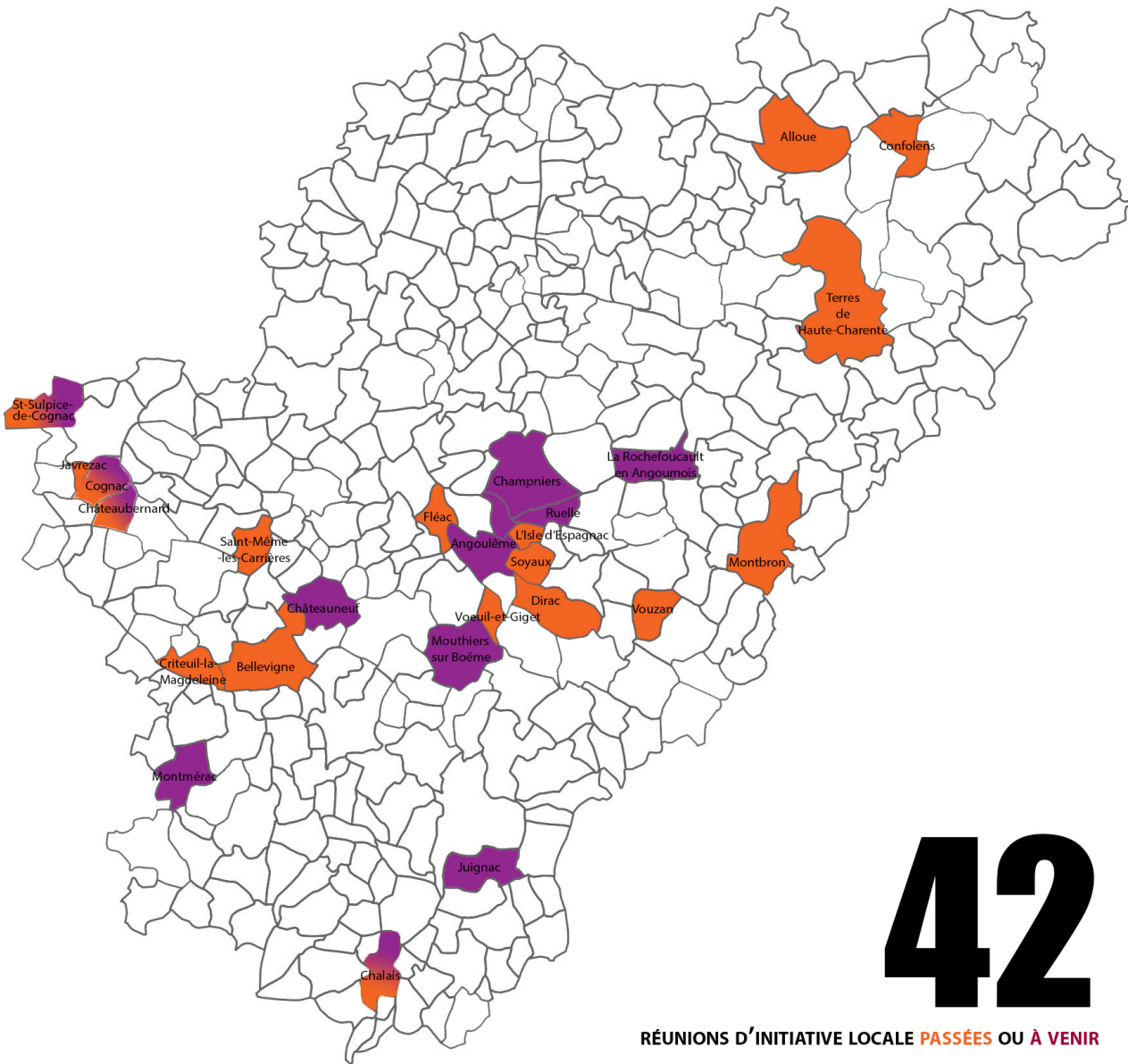
05.45.97.61.21 / 05.45.97.61.23

LE BILAN D'ÉTAPE EN CHARENTE



53

CAHIERS CITOYENS OUVERTS EN MAIRIE
AU 13 FÉVRIER 2019



42

RÉUNIONS D'INITIATIVE LOCALE **PASSÉES OU À VENIR**